



PARTENARIATS MULTIPARTITES | ODD 5

Égalité des droits, égalité des chances



Dans le monde entier, de plus en plus de femmes prennent en main leur propre vie, font des études, poursuivent une carrière et décident si et quand elles veulent avoir des enfants. Mais de nombreuses femmes continuent d'être sous le coup de la violence et de la tutelle d'autrui. Cela va de lois discriminatoires et d'une insuffisance de représentation dans les parlements et à la tête d'organisations au risque d'être victimes de viol. Un changement culturel s'impose, tout autant qu'un renforcement de l'éducation et de l'assistance.

Dans les pays de l'hémisphère Nord, les femmes ont dû lutter pendant des décennies pour obtenir de nombreux droits – et leur combat est loin d'être achevé. C'est maintenant partout dans le monde que les femmes revendiquent leurs droits. Les Nations unies entendent favoriser cette évolution par l'Objectif de développement durable 5 (ODD 5) – « Égalité entre les sexes ».

Cela commence par la législation : selon le comité allemand d'ONU Femmes, dans 18 pays les femmes ne peuvent travailler qu'avec le consentement de leur mari, dans 49 pays il n'existe pas de lois protégeant contre la violence domestique, et dans 37 pays les violeurs restent impunis s'ils sont mariés avec la femme ou s'ils l'épousent ensuite. Dans de nombreux pays les femmes et les filles sont contraintes à des mariages forcés, et dans 31 pays la mutilation génitale est toujours chose courante.

Partenariats multipartites

Les femmes – et les thèmes qui les concernent – demeurent sous-représentées dans les parlements, aux postes de direction, dans les médias et dans la recherche. Et souvent, elles ne perçoivent pas la même rémunération pour le même travail. Dans bon nombre de ces domaines, les partenariats multipartites (PMP) peuvent jouer un rôle important en faisant progresser l'égalité de genre, en imposant l'égalité de rémunération, en modifiant les réglementations et les conditions d'ensemble et en donnant l'exemple.

Un PMP peut être initié par des entreprises, des associations, des organisations du monde scientifique ou de la société civile ou par des institutions publiques. Sa valeur ajoutée réside dans le fait que les partenaires concentrent compétences clés, expériences et ressources, gagnant ainsi en efficacité pour un thème donné.



Partenariats2030 – la plateforme des PMP

Le projet Partenariats2030 assure pour le compte du **ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ)** la promotion des partenariats multipartites et contribue ainsi à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le BMZ soutient actuellement quelque 80 PMP par l'intermédiaire de la **Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH** et d'**Engagement Global – bengo**. La GIZ gère le projet Partenariats2030, apporte un appui multiple et varié aux PMP et aux parties prenantes, les met en réseau avec des partenaires et fournit des informations.



© GIZ/Mantfred Wehrmann

La méthode des PMP

Le PMP est une forme de coopération qui rassemble des acteurs issus d'au moins trois des secteurs suivants : la société civile, l'État, le secteur privé et les milieux scientifiques. Ces acteurs œuvrent de concert, et sur un pied d'égalité, en faveur du bien commun. La coopération à long terme permet à un PMP d'induire des effets transformationnels.

Accélérer les progrès en matière d'égalité entre les sexes : Coalition d'action pour la justice et les droits économiques

Lancée à l'été 2021 par le Forum génération égalité de Mexico et de Paris, la Coalition d'action pour la justice et les droits économiques constitue l'une des six initiatives mondiales multipartites visant à accélérer les investissements et les actions en faveur de l'égalité entre les sexes, dans l'esprit de l'ODD 5.

Vingt-six ans après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est déroulée à Pékin, la situation a trop peu évolué. À cette occasion, et lors de multiples forums par la suite, les dirigeant·e·s du monde entier se sont engagé·e·s à éradiquer les inégalités entre les sexes et à faire valoir les droits des femmes et des filles. Toutefois, ces promesses publiques ne se sont pas traduites par la promotion, le financement ou la mise en œuvre de lois, mesures et programmes nécessaires à la réalisation de ces objectifs.



Pour remédier à cela, le Forum génération égalité, un rassemblement mondial multipartite en faveur de l'égalité entre les sexes, axé sur la société civile, a été lancé en 2021 à Mexico et à Paris. Organisé par ONU Femmes en partenariat avec la société civile et les jeunes, il a notamment permis le lancement de six coalitions d'action thématiques.

Les coalitions d'action sont des partenariats mondiaux, innovants et multipartites qui mobilisent les gouvernements, la société civile, les organisations internationales et le secteur privé en vue d'atteindre les objectifs suivants : favoriser la transformation de la vie des femmes et des filles en s'appuyant sur le pouvoir de l'action collective ; créer un mouvement mondial inclusif, cohérent et efficace ainsi qu'une communauté de pratique ; soutenir l'augmentation des investissements publics et privés grâce à des engagements en faveur de l'égalité entre les sexes ; et obtenir des

résultats irréversibles et quantifiables pour les femmes et les filles.

L'une des coalitions d'action est axée sur la justice et les droits économiques. Elle vise à rendre les systèmes sensibles aux questions de genre et à garantir un accès équitable et sûr aux ressources, aux services et au pouvoir décisionnel ; à favoriser les initiatives et les échanges commerciaux transformateurs des relations de genre ; à

promouvoir des marchés du travail non discriminatoires, sans violence ni harcèlement ; à mettre en place une économie domestique qui répartit et valorise équitablement les tâches domestiques ; et à assurer la résilience face aux chocs économiques. Guidée par cette vision, la coalition d'action propose quatre actions ambitieuses en faveur de la justice et des droits économiques, décrites dans le [Plan d'accélération global](#). Depuis 2021, plus de 600



engagements financiers, politiques, programmatiques et en matière de plaidoyer ont été pris afin de réaliser des progrès irréversibles d'ici à 2026. Leur mise en œuvre et leur suivi sont désormais assurés au moyen d'un cadre de responsabilisation.

Selon le premier [Rapport de responsabilisation du Forum génération égalité](#) (2022), 45 % des engagements pris en matière de justice et de droits économiques revêtent une portée mondiale et 76 % des 138 engagements sont en cours d'exécution. Les porteur·euse·s d'engagement ont promis au moins 15 milliards de dollars à la coalition d'action, parmi lesquels 11,8 milliards de dollars ont été réunis.

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36, 53113 Bonn, Allemagne

Secrétariat de Partenariats2030

Des informations complémentaires sur le thème des PMP sont disponibles sur notre site web : www.partenariats2030.org

info@partnerschaften2030.de
Téléphone : +49 228 4460-3357

Rédaction :

netzhammer & breiholz, www.netzhammerbreiholz.de

Conception/Mise en page :

Atelier Löwentor, Darmstadt, www.loewentor.de
DIAMOND media GmbH, Neunkirchen-Seelscheid,
www.diamond-media-pr.de

Bonn, mai 2023